



Garennnes Patrimoine

Centre Culturel et Social : 8, rue Anatole France - 27780 Garennnes Sur Eure

Site internet : <http://garennnes.patrimoine.over-blog.com/>

Courriel : garennnes.patrimoine@free.fr

Garennnes sur Eure le 6 février 2016

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence pour Garennnes Patrimoine. Notre association a réalisé différentes manifestations au cours de la saison 2015 comme vous avez pu le constater par votre présence et par le biais des bulletins municipaux des premier et deuxième semestres 2015.

Outre l'exposition « de 1945 à nos jours... l'essor dans la vie quotidienne » les trois premiers jours de mai 2015 et les Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2015, nous avons également organisé un concert avec la participation des orchestres de l'Harmonie « La Chacoulienne » le 25 septembre 2015 et, en avant première des animations « En attendant Noël » se déroulant dans la vallée, nous avons présenté, en association avec Val'Eure Musicale, le Chœur orthodoxe de Paris Znaménie le vendredi 4 décembre 2015 à l'église Saint Aignan. Nos deux associations ont reversé chacune 1 Euro par billet vendu au profit du Téléthon.

Cette année encore nous poursuivrons nos efforts afin de mettre en valeur notre patrimoine et nous vous sollicitons à nouveau pour le renouvellement de votre adhésion et pour votre soutien.

**Le montant de la cotisation de base est maintenu à 12 euros pour l'année 2016
(soit pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016).**

Nous prévoyons d'organiser en 2016, outre les journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2016, dont le thème n'est pas encore connu à ce jour, une exposition le 26 juin 2016 au stade de Garennnes :

« Les sapeurs pompiers d'hier et d'aujourd'hui »
au travers d'objets, de témoignages et d'activités diverses pour petits et grands.

ainsi qu' une autre manifestation en fin d'année dont nous n'avons pas encore défini l'objet.

Comme vous avez pu le constater avec l'émission du bon de souscription établi en accord avec la Mairie de Garennnes, Garennnes Patrimoine et la Fondation du Patrimoine de Haute Normandie, nous procéderons également à la réhabilitation de l'harmonium. Les travaux devraient intervenir au courant du deuxième trimestre 2015.

Nous comptons sur votre aide, vos conseils et vos propositions, vos témoignages, etc ...

Vous trouverez ci-après le Bulletin d'inscription à nous faire parvenir, dûment complété et accompagné de votre règlement (par chèque à l'ordre de Garennnes Patrimoine, ou en espèces), à « GARENNES PATRIMOINE » - Centre Culturel et Social - 8, rue Anatole France - 27780 Garennnes sur Eure.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, adhérer en tant que membre bienfaiteur en versant un montant supérieur à la cotisation annuelle que nous laissons à votre discrétion et dont nous vous remercions par avance pour votre substantiel soutien.

Nous espérons que vous serez nombreux(ses) à nous rejoindre pour soutenir notre association et nous aider si le cœur vous en dit. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les plus cordiales.

Le Président Henryk Dykas,

Adresse mail : garennnes.patrimoine@free.fr - site internet : <http://garennnes.patrimoine.over-blog.com/>

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901-Statuts enregistrés en Préfecture : N° 0273010322



Garennnes Patrimoine

Centre Culturel et Social : 8, rue Anatole France - 27780 Garennnes Sur Eure

Site internet : <http://garennnes.patrimoine.over-blog.com/>

Courriel : garennnes.patrimoine@free.fr

Bulletin d'ADHESION Année 2016

Le (date)

Je soussigné, **M/Mme** (nom, prénom pour chacun si plusieurs adhésions dans la même famille)

.....
.....
.....

Adresse :
.....

(Afin de faciliter la communication du courrier, merci de nous indiquer votre adresse électronique)

E-mail (courriel) :@.....

Souhaite(nt) adhérer à l'association « GARENNES PATRIMOINE » dont le siège social se trouve au Centre Culturel et Social 8 rue Anatole France - 27780 Garennnes sur Eure.

Veuillez trouver ci-joint le règlement de la cotisation pour l'Année 2016 :

Adhésion simple pour **Personne(s) x 12 euros =**

OU

Adhésion + membre bienfaiteur pour : **Personne(s) x ... euros =**

- ✓ Chèque (*de préférence*)
- ✓ Espèces (ne pas oublier de joindre le présent bulletin qui permettra de vous identifier)

Commentaires et/ou suggestions éventuels :

PS : *une carte de membre adhérent vous a été ou bien vous sera remise à l'issue de votre inscription sur nos listes. Si vous avez déjà la carte adhérent, nous ajouterons un paraphe ou un cachet de confirmation pour l'année 2016*